

“

C'EST DU HARCÈLEMENT
LORSQU'IL Y A VIOLENCE,
RÉPÉTITIVITÉ ET
ISOLEMENT DE LA
VICTIME.

“



N'HÉSITE PAS À
NOUS CONTACTER
SI TU AS DES
QUESTIONS



 Espace Jeunes - MJC Montchat
 espacejeunes_mjcmontchat
 mjcmontchat
 07 88 09 18 68
 info.jeunesse@mjcmontchat.org



LE
HARCÈ
LEMENT

Ton mini guide préventif
#stopauharcèlement

LE HARCÈLEMENT, C'EST QUOI ?



"Le harcèlement se définit comme une **violence répétée** qui peut être verbale, physique ou psychologique. Il a pour but ou effet une **dégradation** des **conditions de vie** de la victime et de sa **santé** physique ou mentale. Cette violence se retrouve dans la rue, à l'école, sur les réseaux sociaux, au boulot ou au sein même du foyer."

SOUS QUELLES FORMES ?

Actes ou propos vexatoires, menaces, propos injurieux ou obscènes, appels, SMS, mails ou commentaires malveillants, visite au domicile, sur le lieu de travail ou à l'école, ...

LES SANCTIONS :



Parce que le harcèlement est un acte puni par la loi, faites-vous entendre !

1 an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende.

2 à 3 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende lorsqu'il y'a une ou plusieurs circonstances aggravantes réunies.



TU VEUX EN SAVOIR PLUS ? NOS SOURCES ICI :

nonauharcelement.education.gouv.fr
service-public.fr
legifrance.gouv.fr

Mots clés : outrage sexiste, harcèlement.

À QUI EN PARLER ?



Victime ou **témoin** de harcèlement, parles en à un adulte de ton entourage !

CPE, infirmière du collège, surveillants ou professeurs seront à votre écoute.

Tu peux aussi avertir un membre de ta famille.



Dans l'incapacité d'en parler ?

Tu peux écrire un sms au **114**, via l'application **Urgence 114** ou le site **urgence114.fr**